

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito



En préliminaire, je souhaite évoquer la guerre en Ukraine, situation complexe aux nombreuses répercussions qu'il appartient au Chef de l'État, au Gouvernement et à la représentation nationale de traiter. Nos pensées vont vers toutes les personnes touchées de près ou de loin par ce conflit qui nous l'espérons trouvera rapidement une issue.

Une première analyse d'impact sur le Groupe a été réalisée et ne donne pas lieu à inquiétude. Nous restons bien entendu très attentifs.



L'actualité de ces derniers jours a également été marquée le 16 février par l'élection à l'unanimité de Jean-René Lecerf comme Président de la CNSA⁽¹⁾ pour un mandat de quatre ans.

Il succède à Marie-Anne Montchamp qui n'a pas souhaité prolonger son mandat. Elle a annoncé fin janvier à la presse vouloir retrouver le monde politique et s'engager pleinement dans la campagne électorale aux côtés d'Emmanuel Macron. Ancienne députée du Val de Marne, elle avait été Secrétaire d'État chargé des Personnes handicapées sous Jacques Chirac, puis Secrétaire d'État chargée des Solidarités et de la Cohésion sociale sous Nicolas Sarkozy.

Le Conseil de la CNSA, qui se réunira le 14 mars concernant l'adoption de la convention d'objectifs et de gestion 2022-2026 de la CNSA, a félicité l'engagement, l'humanisme et la vision de Marie-Anne Montchamp, qui a contribué à faire de la CNSA, la branche du soutien à l'autonomie.

Jean-René Lecerf avait été nommé le 2 février parmi les trois personnalités qualifiées au conseil, son parcours d'élu local et national lui conférant une certaine expérience des politiques d'autonomie. Ancien Sénateur, ancien Président du Conseil départemental du Nord, et ancien Maire de Marcq-en-Barœul, il a été, pendant plusieurs années, Président de la commission des Finances de l'ADF⁽²⁾.

Dans son allocution, Jean-René Lecerf a salué la contribution décisive du Conseil de la CNSA « *pour dessiner les contours de la protection sociale du XXI^e siècle* » et si « *des étapes importantes ont été franchies, d'autres sont*

⁽¹⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

⁽²⁾ Assemblée des départements de France

devant nous ». Il s'agit, en effet de construire la nouvelle branche autonomie et d'inventer un nouveau modèle de protection sociale.



S'agissant du Groupe, la première édition de notre baromètre d'engagement « Engagés ensemble » a été lancée le 28 février simultanément au sein de toutes les entités. Les collaborateurs pourront s'exprimer et donner leur avis de façon anonyme sur des thématiques multiples : la stratégie et les orientations du Groupe, leur situation professionnelle, le rôle et l'accompagnement du management, ou encore notre efficacité individuelle et collective.

Nous ne manquerons pas de vous rendre compte des résultats de ce baromètre qui gageons-le sera riche d'enseignement pour le futur du Groupe.

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 5
Santé	Page 6
Épargne	Page 8
À noter	Page 9
Actus Groupe	Page 11
Élections	Page 15
Agenda	Page 16

⁽³⁾ Source : Direction de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽³⁾

Monde : du covid à l'Ukraine, plus d'inflation, moins de croissance

La sortie de crise du covid a été brutalement éclipsée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les buts de l'intervention russe et donc sa durée ne sont pas totalement clairs. Les sanctions des pays occidentaux semblent conséquentes sur la sphère financière russe et les approvisionnements stratégiques (composants électroniques, etc.). La Russie en réponse brandit l'alerte nucléaire, tout en ouvrant les pourparlers avec Kiev. À ce stade, l'essentiel de l'impact économique et financier repose sur la hausse des prix

des matières premières. La Russie fait partie des plus importants exportateurs mondiaux dans l'énergie (plus de 18 % des exportations de gaz, 10 % pour le pétrole), l'agriculture (17 % des exportations de blé) et dans une moindre mesure les métaux (5 % pour l'acier, 3 % pour l'aluminium). Alors que la sortie de crise du covid était déjà marquée par des pénuries sectorielles, la crise ukrainienne renforce les pressions inflationnistes. Le baril de Brent dépasse 100 \$, en hausse de 32 % depuis le début de l'année, le blé gagne 12 % et l'aluminium 21 %. En première analyse, une hausse des prix des matières premières devrait être neutre pour la croissance mondiale, les pertes de pouvoir d'achat des consommateurs étant compensées par les gains des producteurs. Cependant, les revenus des matières premières sont très concentrés entre quelques mains, alors que l'inflation touche la grande masse des consommateurs, conduisant à une hausse du taux d'épargne mondial et à une baisse de la demande globale. Les événements actuels conduisent donc à augmenter nos prévisions d'inflation et baisser celles de la croissance 2022. Aux États-Unis, les prix augmentaient de 7,5 % en glissement annuel en janvier et devraient encore accélérer en février. La Fed⁽⁴⁾ est face à un dilemme : elle était déterminée à augmenter ses taux directeurs en mars, confortée par la forte consommation de janvier mais l'érosion du pouvoir d'achat fait peser un risque important sur la croissance. Les marchés de taux d'intérêts se voient ainsi ballotés par des forces contraires : risque de hausse des taux courts accélérée, mais stabilité, voire baisse des taux à très long terme face aux risques de récession. Les marchés actions, au prix d'une volatilité accrue et d'importantes redistributions des performances sectorielles, conservent du potentiel à moyen terme en Europe, pour autant que la perte de croissance (hors inflation) puisse être compensée par les hausses de prix. Sans compter les perspectives de hausse de la demande publique, notamment dans l'énergie et la défense.

⁽⁴⁾ Réserve fédérale des États-Unis

Zone euro : le risque important sur la croissance engendré par la crise russe

La zone euro est très dépendante des importations de gaz russe (40 % de leurs exportations totales de gaz, avec de grandes disparités selon les pays). Le risque de récession en cas d'escalade des tensions y est plus élevé, car l'approvisionnement en gaz est difficilement substituable à court terme. En début d'année, la BCE⁽⁵⁾ estimait qu'une baisse de 10 % de l'alimentation en gaz coûterait 0,7 point de croissance à la zone. L'inflation devrait continuer d'accélérer en février : elle est attendue à 5,4 % en glissement annuel (après 5,1 %). L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) atteindrait 2,5 %. Les indices PMI⁽⁶⁾ de février (publiés avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie) signalaient une amélioration de la confiance.

⁽⁵⁾ Banque centrale européenne

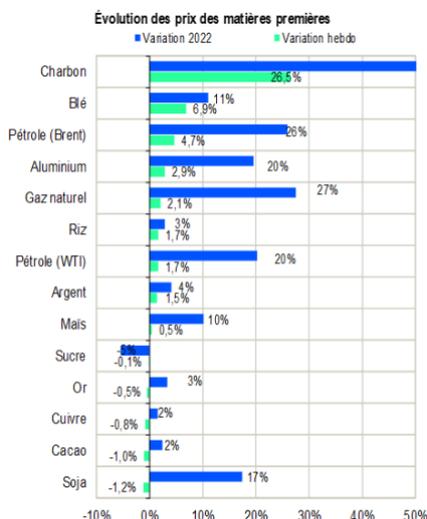
⁽⁶⁾ Purchasing managers index

France : accélération de l'inflation en février

En février, l'inflation a fortement accéléré, passant de 2,9 % en glissement annuel à 3,6 %. Une partie de cette hausse s'explique par le décalage des

soldes, mais la plupart des secteurs enregistraient une accélération de la hausse des prix (et notamment 21 % pour l'énergie).

Graphique de la semaine :



Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence du marché interbancaire de la zone euro
 TEC 10 ans : taux à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	25-févr	Sur une semaine	En 2022
Eonia	-0,58 %	0 pb	1 pb
Taux 3 mois	-0,53 %	0 pb	4 pb
TEC 10 ans	0,63 %	-3 pb	53 pb
Swap 10 ans	0,88 %	9 pb	58 pb
Cac 40	6 752	-2,6 %	-5,6 %
Euro-dollar	1,127	-0,5 %	-0,4 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 19 et du 26 février 2022 :

[Numéro du 19 février 2022](#)
[Numéro du 26 février 2022](#)

RETRAITE

⁽⁷⁾ Association générale des institutions de retraites des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés

Participation de l'Agirc-Arrco⁽⁷⁾ à la tournée Big Tour



À partir du 5 mars, les conseillers de l'Agirc-Arrco vont partir à la rencontre des Français, et ce tout au long de l'année, dans plus de 30 villes métropolitaines et en Outre-mer dans le cadre du Big Tour organisé par Bpifrance. Objectif : les informer sur les services proposés par le régime pour les accompagner au cours de leur carrière et de leur retraite. C'est la deuxième année consécutive que

l'Agirc-Arrco participe au Big Tour, réaffirmant ainsi son soutien aux entreprises françaises.

Augmentation du vieillissement de la population d'ici un demi-siècle

⁽⁸⁾ Institut national d'études démographiques

⁽⁹⁾ Institut national de la statistique et des études économiques



Dans sa dernière revue intitulée *Population & Sociétés* publiée en février, l'Ined⁽⁸⁾ revient sur les dernières prévisions démographiques de l'Insee⁽⁹⁾. D'après le scénario central, et le plus probable, fondé sur les tendances démographiques récentes, la France compterait 68,1 millions d'habitants au

1^{er} janvier 2070, contre 67,4 millions au 1^{er} janvier 2021, soit 700 000 habitants supplémentaires. La population continuerait d'augmenter jusqu'à un maximum de 69,3 millions en 2044, puis diminuerait ensuite jusqu'à 68,1 millions en 2070. La classe d'âge supérieure à 75 ans serait la seule en augmentation. L'espérance de vie progressant et les générations nées avant 1946 étant remplacées par celles un peu plus nombreuses nées de la fin du baby-boom au milieu des années 1990. Par ailleurs, à partir de 2035, le scénario central met en avant un nombre de décès supérieur aux naissances, qui devrait atteindre -110 000 en 2070. Ce solde varie fortement selon les scénarios (-330 000 à +160 000). Ils incluent néanmoins l'hypothèse d'un solde migratoire positif (de 20 000 à 120 000 par an), la population reste encore en croissance en 2070. Au global, tous les scénarios penchent pour un vieillissement de la population française d'ici 2040, avec un ralentissement du phénomène au-delà de cette date.

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

Un projet de recherche portant sur la diversité alimentaire pour le bien-vieillir

⁽¹⁰⁾ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



Des chercheurs de l'Inrae⁽¹⁰⁾ ont émis l'hypothèse qu'il est possible d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation des seniors grâce à des ateliers collectifs

co-construits entre professionnels de la prévention, seniors et chercheurs, ce qui pourrait favoriser la diversité alimentaire des seniors vivant à domicile, leur condition physique et leur qualité de vie. Dans leur démarche, les chercheurs ont développé un score de diversité alimentaire spécifique aux besoins des seniors. Ce score, dénommé Alapage⁽¹¹⁾, est calculé en fonction de la

⁽¹¹⁾ Alimentation et activité physique du sujet âgé

fréquence de consommation de vingt catégories d'aliments, selon les recommandations nutritionnelles en vigueur. Plus ce score est haut, plus la diversité alimentaire augmente. Les scientifiques ont ensuite analysé les consommations de 1 330 personnes âgées de 76 ans en moyenne entre 2001 et 2002, puis les participants ont été suivis pendant 16 ans. Les résultats montrent que les sujets qui avaient une faible diversité alimentaire avaient une plus forte probabilité de décéder au cours des 16 ans de suivi que ceux dont la diversité alimentaire était élevée (indépendamment d'autres facteurs de risques majeurs). L'expérience poursuivie depuis janvier 2022 vise à recruter 300 seniors autonomes (isolées socialement ou économiquement vulnérables), afin de participer à des ateliers collectifs sur l'alimentation et l'activité physique. Une évaluation de la diversité alimentaire, de la condition physique et de la qualité de vie sera effectuée avant et après ces ateliers. L'objectif est d'identifier plus efficacement les actions de prévention prioritaires.

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

SANTÉ

Parution du décret en faveur de la prise en charge des consultations psychologiques



Le 18 février, le décret organisant la prise en charge des séances d'accompagnement réalisées par un psychologue a été publié au *Journal officiel*. Ce texte prévoit notamment les modalités de sélection des psychologues éligibles au dispositif, les modalités de conventionnement avec l'Assurance Maladie, ainsi que les conditions de remboursement des séances. Sont concernés, les psychologues inscrits auprès de l'ARS⁽¹²⁾ disposant d'une expérience professionnelle en psychologie clinique ou en psychopathologie de trois ans minimum. Le praticien sélectionné conclut une convention reconductible par tacite reconduction, avec la CPAM⁽¹³⁾ de son lieu d'exercice principal. Afin de bénéficier de la prise en charge, le patient doit au préalable consulter son médecin traitant ou un médecin impliqué dans son suivi. Cette orientation est valable six mois. Le patient choisit librement le psychologue conventionné et bénéficie de la prise en charge de son accompagnement psychologique dans la limite de huit séances par année civile. La première de ces séances est consacrée à un entretien d'évaluation.

⁽¹²⁾ Agence régionale de santé

⁽¹³⁾ Caisse primaire d'assurance maladie

Les derniers chiffres de la complémentaire santé solidaire

(14) Complémentaire santé solidaire



Selon la *Revue de la complémentaire santé solidaire et de l'accès aux soins* publiée le 15 février, à la fin du mois de septembre 2021, 7,2 millions de personnes sont protégées par la CSS⁽¹⁴⁾. Ce nombre est stable depuis juin 2021. L'étude révèle néanmoins une baisse des effectifs de la complémentaire santé solidaire sans

(15) Aide à la complémentaire santé

participation financière et un ralentissement de la progression des effectifs de la complémentaire santé solidaire avec participation. Le nombre de bénéficiaires du dispositif depuis la bascule de l'ACS⁽¹⁵⁾ vers la CSS a progressé de 8,6 %. En septembre 2021, la part de la gestion par les régimes obligatoires des contrats CSS atteint 51 %.

Retrouvez l'intégralité de la publication du ministère des Solidarités et de la Santé en [suivant ce lien](#).

L'effet de l'assurance maladie sur la réduction des inégalités

(16) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques



La Drees⁽¹⁶⁾ a récemment publié les résultats d'une étude sur les dépenses de santé en 2017. Cette analyse permet de quantifier les effets redistributifs de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire. Ainsi, l'Assurance Maladie publique prend en charge en moyenne plus de 5 000 € de frais de santé par ménage et par an au titre des remboursements de soins. Les

ménages les plus modestes bénéficient davantage de ces prestations, du fait d'inégalités sociales de santé. Les prestations sont plus faibles pour les 10 % les plus modestes : 4 400 € par ménage en moyenne. Cette spécificité est due à la relative jeunesse de cette population, sachant que les dépenses de santé augmentent fortement avec l'âge. La Drees évalue ainsi que le système d'assurance maladie public contribue à hauteur de 20 % à la réduction des inégalités. Par ailleurs, les dépenses de santé directement supportées par les ménages pèsent plus lourd dans le budget des personnes âgées et modestes, passant de 2,7 % entre 30 et 39 ans à 8,2 % après 80 ans.

Retrouvez plus détails sur cette étude sur le site de la Drees en [suivant ce lien](#).

Forte augmentation des dépenses de santé en 2021

(17) Caisse nationale d'Assurance Maladie



Selon la Cnam⁽¹⁷⁾, les dépenses de santé du régime général s'élèvent à 180,9 Md€, en hausse de 9,2 % par rapport à l'année 2020. Les soins de ville ont crû de 11,5 % et ceux de médecine spécialisée de 12,1 %. Parmi les chiffres les plus marquants, on relève la hausse de 20,3 % des honoraires de

dentistes pris en charge en 2021. En 2020, les soins dentaires avaient baissé de 9,4 % après une hausse de 2,9 % en 2019. Les chiffres de 2021

s'expliquent donc par un rattrapage des soins non effectués en 2020, mais également par l'impact de la réforme du 100 % Santé. Les indemnités journalières ont connu une baisse de 6,2 % en 2021, comparés à une année 2020 marquée par le confinement, les arrêts de travail dérogatoires pour garde d'enfant ou personne vulnérable. Les dépenses liées à la crise sanitaire (dépistages, vaccination et indemnités journalières) représentent 7 % des dépenses de 2021. Selon la Cnam, hors dépenses de crise, « *les remboursements sont globalement revenus sur des tendances relativement proches de celles d'avant crise pour l'ensemble des postes, sauf pour les produits de santé qui augmentent de façon plus dynamique qu'avant la crise* ».

Plan d'action national pour lutter contre les chutes des personnes âgées



Le 21 février, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a annoncé, lors d'un déplacement au CHU⁽¹⁸⁾ et au Gérotopôle de Toulouse, un plan d'action national pour réduire de 20 % les chutes des personnes âgées d'ici 2024. La

feuille de route comprend plusieurs axes d'actions : savoir repérer les risques de chutes avec des opérations de sensibilisation auprès des professionnels et des personnes âgées, accompagner l'aménagement du logement, mettre en place des programmes de prévention avec promotion de l'activité physique, réduire le reste à charge pour la téléassistance. Lors de ce déplacement, Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports, a également présenté le guide « *Vie-eux et alors ? Conservez votre vitalité : restez en mouvement et préservez vos capacités physiques pour un mieux-être au quotidien.* »

(18) Centre hospitalier universitaire

ÉPARGNE

Modification des plafonds de revenus 2022 pour les bénéficiaires du Lep⁽¹⁹⁾



En 2022, les plafonds de revenus ont été fixés à 20 296 € pour une part fiscale, 31 135 € pour deux parts, 41 973 € pour trois parts et 52 811 € pour quatre parts (5 420 € la demi-part supplémentaire). Par ailleurs, depuis le 1^{er} février 2022, le rendement du Lep est passé de 1 % à

2,2 % du fait de la hausse de l'inflation. Le minimum et le plafond de dépôt restent identiques : à respectivement 30 € et 7 700 €. Les intérêts restent exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

(19) Livret d'épargne populaire

Des nouveautés sur l'usage du Livret A



Selon un arrêté publié le 17 février, il est désormais possible d'effectuer des opérations bancaires courantes sur son Livret A. À la liste des opérations possibles sur ce support d'épargne datant du 4 décembre 2008 (prélèvements de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel public, de la taxe foncière, quittances d'eau, de gaz et d'électricité), les titulaires peuvent maintenant mettre en place des prélèvements permanents de factures de téléphone ou d'internet. Néanmoins, on note que « *les établissements bancaires distributeurs du Livret A sont cependant libres d'autoriser ou non certaines opérations : les conditions générales de commercialisation doivent préciser les opérations autorisées* », selon le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Stratégie des épargnants en bourse



Trade Republic, courtier en bourse européen, a analysé le comportement de 216 000 clients dans six pays dont la France en matière d'investissements boursiers. 72 % d'entre eux expliquent placer sur le long terme dans l'optique de préparer leur retraite. Pour 77 % des clients sondés, c'est cet acte de placement qui les a sensibilisés à l'importance d'un plan d'investissement pour la retraite. Selon Matthias Baccino, Directeur général de Trade Republic en France, 20 % des investisseurs placent par « goût du frisson ». « *Nous constatons que nos utilisateurs investissent sur des thématiques positives pour la société, comme la transition écologique* ». En ce qui concerne les rendements, 45 % des utilisateurs qui ont investi pendant trois mois ont obtenu un rendement positif, 57 % pour ceux qui investissent depuis trois à six mois, 78 % depuis neuf à douze mois, 83 % pour les utilisateurs qui investissent depuis plus de douze mois.

À NOTER

(20) Protection sociale complémentaire

Adoption du projet de décret sur la participation des employeurs de la fonction publique territoriale à la PSC⁽²⁰⁾



Le 16 février, le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale a adopté le projet de décret sur la participation des employeurs de la fonction publique territoriale à la PSC. Le projet fixe les minima de participation à 7 € pour la couverture prévoyance

(incapacité, invalidité, décès) à partir du 1^{er} janvier 2025, et à 15 € pour la complémentaire santé à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les préoccupations des salariés aidants



RESPONSAGE

Responsage a publié la huitième édition de son baromètre sur les vulnérabilités des salariés en France. Le baromètre est basé sur les réponses de 1 569 salariés accompagnés en 2021 par la société. On apprend ainsi que la santé au travail représente la troisième difficulté rencontrée par les salariés français en 2021, après celles du logement et du budget. L'étude démontre que les non-cadres sont les plus vulnérables au stress (60 % des bénéficiaires des services de l'entreprise). La part des questions sur la santé et le travail a été multipliée par deux entre 2020 et 2021. En 2021, 21 % des bénéficiaires accompagnés par les assistants sociaux de Responsage ont été pris en charge pour des problématiques de stress, d'accident du travail ou de burn-out, soit 2,5 fois plus que l'année précédente. Parmi les salariés aidants accompagnés, 52 % des demandes sont réalisées dans le cadre du soutien d'un de leurs parents. 48 % d'entre eux sont à la recherche d'un accompagnement autour du maintien à domicile de son aidé. 15 % des salariés aidants sollicitent l'entreprise dans un contexte de prise en charge de proche en situation de handicap. Dans cette catégorie, pour 57 % des situations la personne aidée est l'enfant du salarié : principalement de jeunes enfants, avec plus de la moitié des aidés âgés de moins de 20 ans. 33 % des bénéficiaires accompagnent leur conjoint malade. Près de 60 % d'entre eux souhaitent s'informer sur les solutions de répit, à l'image du congé de proche aidant, des structures d'accueil et des associations de soutien. 36 % des salariés souhaitent quant à eux obtenir de l'information sur le maintien à domicile de l'aidé.

Fracture numérique, l'analyse de la Défenseure des droits



La Défenseure des droits alerte sur les risques d'exclusion liés au développement de la digitalisation des relations entre les usagers et les services publics. En effet, une part importante de la population n'a pas recours aux procédures en ligne, et parmi celles et ceux qui y ont recours, 13 % rencontrent des difficultés pour réaliser leurs démarches sans accompagnement. Selon la Défenseure des droits, *« malgré les investissements et les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, [...] la situation des usagers n'a que peu évolué depuis le précédent rapport du Défenseur des droits, et la plupart des constats dressés en 2019 sont toujours valables aujourd'hui : une part significative de la population n'a, dans les faits, pas accès aux procédures dématérialisées, par défaut d'équipement adapté, de savoir-faire, d'accès à une connexion internet de qualité suffisante, et de nombreuses saisines adressées aux délégués territoriaux en matière de relations avec les services publics découlent des difficultés engendrées par la*

transformation numérique ». Elle observe une augmentation de 15 % des saisines concernant des usagers de services publics en 2021.

Publication des prévisions financières du régime d'Assurance chômage



L'Unédic a publié les prévisions financières du régime d'Assurance chômage jusqu'en 2024. Les dépenses étant en forte baisse (49,4 Md€ en 2021, 40,1 Md€ en 2022) et les recettes en hausse (44,3 Md€ à fin 2023), l'excédent devrait être en 2022 de +2,2 Md€, +4,1 Md€ en 2023 et +5,4 Md€ en 2024. La dette de l'Unédic à fin 2024 est estimée à 52,2 Md€ alors qu'elle est au 31 décembre 2021 de 64 Md€. Si l'Unédic parle de trajectoire de désendettement, il faut toutefois

⁽²¹⁾ Caisse d'amortissement de la dette sociale

rappeler que dans le même temps, l'endettement de la Cades⁽²¹⁾ était de 149 Md€ au 30 juin 2021. Presque deux ans après le début de la pandémie, la Caisse jongle avec des volumes toujours plus importants et bénéficie de vents favorables : des recettes sociales portées par la dynamique de l'économie et un coût moyen de la dette qui diminue. La charge d'emprunt est passée de 2 Md€ à 1,5 Md€ en 2021 et devrait reculer à 1,2 Md€ en 2022. Pour mémoire, le transfert vers la Cades de la dette sociale sera effectif au 1^{er} janvier 2023 et la dette devra être remboursée d'ici 2033.

ACTUS GROUPE

Visite de Brigitte Bourguignon sur le site de Toulouse-Balma



Le 21 février, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a été accueillie au sein des locaux d'AG2R LA MONDIALE de Toulouse-Balma. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une rencontre avec Silver OCC, cluster dédié à la silver économie en Occitanie. AG2R LA MONDIALE, via l'action

social AG2R Agirc-Arrco, est membre fondateur de ce cluster et un de ses plus importants soutiens avec la Région Occitanie. Olivier Castro, Directeur régional Midi-Pyrénées, a introduit l'événement en présentant l'engagement du Groupe ainsi que ses différents métiers en faveur du bien vieillir. Les quatre entreprises présentes (BOTdesign, Anisen, Groupe HBF/OtioCare et E-HÉ/Les Flaneuses) ont ensuite présenté leurs solutions à madame la Ministre. Nathalie Guillot-Juin, Sous-préfète chargée de mission politique de la ville, Secrétaire générale adjointe (Préfecture de la Haute-Garonne), Corinne Vignon, Députée de la troisième circonscription de Haute-Garonne (Conseil départemental Haute-Garonne), Alain Gabrieli, onzième Vice-Président – Personnes âgées, Personnes handicapées, accès aux soins (Conseil

départemental Haute-Garonne), Vincent Terrail-Noves, Maire de Balma, Pierre Ricordeau, Directeur général (ARS Occitanie), Thierry Cardouat, Directeur départemental Haute-Garonne (ARS Occitanie), Luc Broussy, Président de France Silver Éco et Pierre Fugit, Président de Silver OCC, ont ensuite évoqué les enjeux régionaux et nationaux de la structuration de la filière du bien vieillir. Brigitte Bourguignon a conclu la rencontre en revenant notamment sur l'annonce du plan national antichute des personnes âgées.

À la rencontre de la Martinique



Après la Guadeloupe, André Renaudin et Stéphane Le Roux, Directeur des Outre-mer, se sont rendus le 17 février en Martinique. Ils sont allés à la rencontre des équipes commerciales de Martinique Diamant et de Martinique La Perle, et ont ensuite échangé avec des Délégués des sociétaires et des Correspondants AMPHITÉA.

Neuvième édition des PDI Awards : AG2R LA MONDIALE distingué

Private Debt Investor AWARDS 2021

La neuvième édition des Private Debt Investor Awards a distingué la démarche d'investisseur en dette privée du Groupe, et l'expertise qui lui est consubstantielle. À l'issue de la seconde étape du processus de sélection, AG2R LA MONDIALE est arrivé en troisième position sur le podium dans la

catégorie « Investisseur européen de l'année », et ce derrière l'European Investment Fund et le fonds de retraite des Universités britanniques.

(22) Plan d'épargne retraite obligatoire

« Podcast 20' On se donne rendez-vous » sur le Pero⁽²²⁾



Le « Podcast 20' On se donne rendez-vous » donne la parole à des experts sur un sujet d'actualité en lien avec la protection sociale des dirigeants d'entreprise. Un premier épisode est en ligne : co-animé par Corinne Visse et Thierry Pierrat, Franck Gisclard, Responsable Expertise Retraite, il porte sur le Pero. Sont abordées les bonnes questions à se poser pour éviter toute erreur et utiliser au mieux ce nouveau dispositif.

Pour écouter le podcast, [cliquez ici](#).

AG2R LA MONDIALE parmi les 500 meilleurs employeurs



D'après une étude annuelle conduite par Capital Magazine, AG2R LA MONDIALE figure dans le palmarès 2022 des 500 meilleurs employeurs de France. Le Groupe occupe la 17^e place du secteur de l'assurance et de l'assistance.

Index égalité femmes-hommes 2021



Pour l'année 2021, le GIE AG2R obtient 92/100 et l'UES La Mondiale, 90/100. Ces scores sont le reflet de l'engagement du Groupe pour la parité, la promotion de la mixité dans les métiers et plus globalement, un environnement de travail qui favorise le bien-vivre et le bien travailler ensemble. L'index égalité femmes-hommes a été mis en place dans le cadre de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.

Appel à projets « Accélérer les innovations au service du bien vieillir »

⁽²³⁾ Caisse nationale
d'Assurance Vieillesse



Le 9 février, 21, l'accélérateur de la Croix-Rouge française et Nexem, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE et la Cnav⁽²³⁾ Île-de-France, ont lancé l'appel à projets « Accélérer les innovations au service du bien vieillir ». Objectif : apporter de nouvelles réponses au service de l'accompagnement des parcours de vie des personnes âgées et de leurs aidants. Les candidats ont jusqu'au 3 avril pour déposer leur dossier. Les lauréats seront accompagnés pendant six mois par des référents métiers, sélectionnés parmi les experts handicap de la Croix-Rouge française, et par un référent de 21, expert en accompagnement de projets à impact social. Ils pourront accéder à des terrains d'intervention en conditions réelles, grâce à l'étendue des structures de la Croix-Rouge française partout en France, et bénéficier d'un financement dédié aux expérimentations terrains pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Les lauréats auront également accès à une communauté d'alumni, de professionnels externes ainsi qu'à un corpus de formations, et à un poste de travail dans le coworking de 21.

Ouverture de l'espace « Chez Eva » avec Espace singulier



Le 14 février à Massy (93), l'association Espace singulier, soutenue par AG2R Agirc-Arrco, a ouvert le tiers-lieu « Chez Eva », un lieu de soins, de ressourcement, de convivialité, pensé en priorité pour les aidants et leurs aidés. Un endroit où chaque personne est prise en considération non pour sa différence, mais parce que sa différence est une richesse qui viendra ajouter de la valeur à ce projet du mieux vivre ensemble. Différents univers se croisent : un salon de thé, un lieu de restauration, un espace partagé et un coworking, des espaces de soin et de bien-être. De nombreux événements seront proposés au grand public (conférences thématiques, sensibilisations, journées à thème, etc.) pour susciter l'inclusion, le lien social et le prendre soin de soi. Créée en 2008, Espace Singulier facilite le quotidien des personnes malades, en situation de handicap et en perte d'autonomie, et apporte un soutien à leurs aidants.

Lancement de l'appel à projets Silver Valley



L'appel à projets « Le concours d'innovation pour la longévité » a été lancé le 17 février. Le Prix Silver Valley récompense les innovations françaises les plus prometteuses au service de l'avancée en âge de la population, enjeu majeur

des prochaines décennies en France et en Europe. Tout projet – médico-social et sanitaire ou en faveur du vieillissement actif – en phase d'amorçage ou de déploiement, peut être distingué à condition de démontrer sa pérennité et prouver la faisabilité de ses ambitions de développement. Le jury, composé d'experts de tous horizons, s'appuie sur une stratégie d'évaluation rigoureuse, développée en partenariat avec CentraleSupélec, pour désigner les lauréats. Les candidats peuvent déposer leur dossier jusqu'au 25 avril. Les résultats seront communiqués en juin prochain.

Domitys : un concours culinaire Toque Chefs



Le 21 février, la résidence Cœur de Loire a accueilli le jury du concours culinaire Toque Chefs organisé par Domitys et la société de restauration collective Sogeres. Cinq résidences ont été retenues sur la région Centre-Ouest pour se qualifier à la grande finale prévue dans les locaux de la

prestigieuse école Lenôtre à Paris. Alain Pichard, Directeur régional d'AG2R LA MONDIALE, était présent aux côtés du jury composé de cinq représentants de Domitys et de Sogeres. Christophe Loyer, Chef gérant de Sogeres, et Jacques Guillier, résident âgé de 92 ans, ancien artisan boucher-charcutier, ont présenté un plat et un dessert. Quel que soit le résultat, tous deux ont reconnu que c'était une belle expérience.

(En photo : de gauche à droite : Alain Pichard, Christophe Loyer, Camille Sayette, Directrice de Cœur de Loire, Jacques Guillier et Gaël Guérin, adjoint de Camille Sayette)

Portrait de Bruno Angles dans *Les Échos*



Le site des *Échos* a publié un portrait de Bruno Angles pour sa nomination le 1^{er} mai au poste de Directeur général d'AG2R LA MONDIALE.

Pour lire le portrait, [cliquez ici](#).

ÉLECTIONS

⁽²⁴⁾ Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

⁽²⁵⁾ Mouvement des entreprises de France



Thibault Lanxade, Président-directeur général du groupe Luminess, a été élu Président du Conseil d'administration de l'Urssaf⁽²⁴⁾ Caisse nationale (mandat Medef⁽²⁵⁾). Il succède à Jean-Eudes Tesson.

⁽²⁶⁾ Confédération générale du travail



Pierre-Yves Chanu a été réélu Vice-président de la plateforme RSE (mandat CGT⁽²⁶⁾).

⁽²⁷⁾ Union départementale Force ouvrière



Éric Blachon, Secrétaire général de l'UD-FO⁽²⁷⁾ Loire, a été élu à l'unanimité Président du Conseil d'administration de la Cnav. Il succède à Gérard Rivière.

⁽²⁸⁾ Union des entreprises de proximité



Pierre Burban (U2P⁽²⁸⁾) a été réélu Vice-président du Conseil d'administration de la Cnav.

Agenda

Mars : Ouverture de trois résidences services seniors Domitys à Dinard, Serris et Romans-sur-Isère.

8 mars : Journée internationale des droits des femmes.

17 mars : Conférence de presse de l'Agirc-Arrco sur les résultats 2021 du régime.

⁽²⁹⁾ Association pour le droit à l'initiative économique

22 mars : Webconférence organisée avec l'Adie⁽²⁹⁾ sur la santé du dirigeant.

28 mars : Présentation des résultats de l'enquête 2022 du Cercle de l'Épargne « Les Français, la retraite, l'épargne et la dépendance ».

29 mars : Conférence de presse de présentation des résultats 2021 d'AG2R LA MONDIALE.

7 avril : Restitution de l'étude menée avec l'Union Sport Cycle sur la pratique du vélo.

10-12 mai : Assemblées générales AG2R LA MONDIALE.

1^{er}-24 juillet : Tour de France 2022.

2-12 septembre : Foire de Châlons-en-Champagne.

11-15 octobre : Tournée de la Caravane Habitat dans cinq villes de Centre Touraine.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images/